

	Gestion Biodiversité	40 %	PLAFOND	Frais dossier FD *
	Barre d'effarouchement	3 200 €	8 000 €	160
	Sécateur	3 080 €	7 700 €	154
	Broyeur d'accotement	4 000 €	10 000 €	200
N	Broyeur de refus <i>(Peut être utilisé pour refus herbe et autres usages : couverts, bandes enherbées, autres cultures...)</i>	4 800 €	12 000 €	240
	Broyeur à buchettes	8 000 €	20 000 €	400
	Déchiqueteuse à grappin	30 000 €	75 000 €	1500
	Fendeuse	6 000 €	15 000 €	300
	Matériel de fauche sous clôtures	3 200 €	8 000 €	160
	Nacelle	8 000 €	20 000 €	400
	Scie automatique (lamier non éligible)	6 000 €	15 000 €	300
Gestion des Intrants de fertilisation				
Matériel innovant ou permettant des apports organiques pertinents et précis (Utilisation d'un DPAE OBLIGATOIRE) en substitution d'engrais minéraux,				
	Composteuse /retourneur d'andains	15 200 €	38 000 €	760
	Enfouisseur à disques ou injecteur de prairie (DPA OBLIGATOIRE) < 5M	8 800 €	22 000 €	440
N	Enfouisseur à disques ou injecteur de prairie (DPA OBLIGATOIRE) > 5M	16 000 €	40 000 €	800
N	Enfouisseur à dents	8 800 €	22 000 €	440
	Rampe à pendillards ou rampe à patins (DPA OBLIGATOIRE) < 19M	12 000 €	30 000 €	600
N	Rampe à pendillards ou rampe à patins (DPA OBLIGATOIRE) > 19M	20 000 €	50 000 €	1000
	Système d'épandage sans tonne et équipement	32 000 €	80 000 €	1600
	Table d'épandage grande largeur épandage possible >12m (DPA OBLIGATOIRE)	8 000 €	20 000 €	400
Substitution des intrants phytosanitaires par le désherbage mécanique				
Matériel innovant ou permettant des itinéraires techniques sans produits phytosanitaires dont :				
	Bineuse et options, bineuse buteuse, désherbineuse	8 000 €	20 000 €	400
N	Bineuse 8-9 rangs	16 000 €	40 000 €	800
	Bineuse avec système de guidage incorporé	14 400 €	36 000 €	720
N	Option bineuse : relevage automatique éléments bineurs	4 000 €	10 000 €	200
N	Paire de roues étroites pour tracteur (binage)	2 000 €	5 000 €	100
	Broyeur de fanes de pommes de terre	2 800 €	7 000 €	140
	Broyeur de fanes de Pommes de terre grande largeur (2 billons)	14 000 €	35 000 €	700
N	Ecimeuse > 10m	4 000 €	10 000 €	200
N	Ecimeuse - récolteuse > à 10m	16 000 €	40 000 €	800
	Dédrageonneuse	6 400 €	16 000 €	320
	Herse étrille	8 000 €	20 000 €	400
	Houe rotative	8 000 €	20 000 €	400
	Roto étrille	8 000 €	20 000 €	400
Gestion de l'herbe et valorisation des systèmes herbagers				
	Andaineur < 5 m	4 000 €	10 000 €	200
	Andaineur > 5 m	8 000 €	20 000 €	400
	Arracheuse, chargeuse, distributrice de betteraves	14 000 €	35 000 €	700
	Andaineur à Tapis	20 000 €	50 000 €	1000
	Désileuse automotrice (1 ^{er} investissement)	20 000 €	50 000 €	1000
	Enrubanneuse monoballe	6 000 €	15 000 €	300
N	Faneuse < 10 m	6 000 €	15 000 €	300
N	Faneuse > 10 m	10 000 €	25 000 €	500
	Faucheuse < 5m	4 800 €	12 000 €	240
	Faucheuse > 5m	8 000 €	20 000 €	400
N	Parc de contention mobile, cage	6 000 €	15 000 €	300
	Faucheuse conditionneuse < 5m de largeur de travail	8 000 €	20 000 €	400
	Faucheuse conditionneuse > 5m de largeur de travail	18 000 €	45 000 €	900
	Outil pour la régénération des prairies	5 600 €	14 000 €	280
	Pick up à herbe, luzerne, trèfle, ... pour ensileuse < 4m	8 000 €	20 000 €	400
N	Pick up à herbe, luzerne, trèfle, ... pour ensileuse > 4m	18 000 €	45 000 €	900
	Presse enrubanneuse	28 000 €	70 000 €	1400
	Remorque Autochargeuse	32 000 €	80 000 €	1600

Agriculture de précision et de conservation des sols

Matériel innovant permettant l'allongement des rotations, protégeant les sols et en limitant l'érosion, matériel de précision limitant l'usage d'intrants

	Matériel embarqué de géolocalisation permettant la répétabilité des passages et la limitation des intrants	4 000 €	10 000 €	200
	Rouleau à lames (pour destruction des couverts végétaux)	3 200 €	8 000 €	160
	Semoir d'enherbement inter-rang semoir sous culture sans travail du sol pour enherbement ou couverts végétaux	2 800 €	7 000 €	140
	Semoir < à 4 m spécifique pour semis direct ou simplifié non animé avec minimum 2 trémies, semoir pour strip till ou semoir pour sur semis	12 000 €	30 000 €	600
N	Semoir > à 4 m spécifique pour semis direct ou simplifié non animé avec minimum 2 trémies, semoir pour strip till ou semoir pour sur semis	28 000 €	70 000 €	1400
N	Strip till	20 000 €	50 000 €	1000
	Système d'ajustement de la pression des pneumatiques ou effaceur de traces de roues	6 000 €	15 000 €	300
N	Système d'analyses embarquées (capteurs...) sur matériel de récolte permettant de connaître le rendement de la parcelle, la valeur de la récolte, et de cartographier ses parcelles	4 000 €	10 000 €	200
	Système de Débit Proportionnel à l'Avancement (DPA)	2 000 €	5 000 €	100

Matériels de production végétales spécialisées

	Matériel d'éclaircissement mécanique	2 800 €	7 000 €	140
	Matériel de désherbage et de broyage inter-rang	3 200 €	8 000 €	160
	Barbutteuse (pour réalisation mini barrages entre es rangs de cultures dans les cultures légumières buttées)	2 800 €	7 000 €	140
	Récupérateur de menue-paille avec caisson	18 000 €	45 000 €	900
N	Partie pick up pour reprise des andains	8 000 €	20 000 €	400
N	Faucheuse de céréales avant récolte ou faucheuse andaineuse > 5.5 m	12 000 €	30 000 €	600
	Robot de désherbage mécanique multi-rangs	20 000 €	50 000 €	1000

BATIMENTS

	Construction ou aménagement du 1er bâtiment : pour les CUMA sans hangar, construction d'un bâtiment neuf ou rénovation d'un bâtiment existant acheté ou loué par la CUMA pour les fonctions de stockage et d'entretien des matériels de la CUMA.
	Fosse de réparation mécanique respectant les normes d'intervention et de sécurité
	Pont roulant – appareil de manutention permettant le levage et le transfert de charges lourdes
	Équipements anti poussières et/ou gaz échappement (aspiration...)
	Aire de lavage des matériels avec filtrage et récupération des boues et résidus avec ou sans autre travaux.
	Quai de chargement intégré au projet ; Équipements éligibles uniquement en lien avec la construction, l'extension ou l'aménagement d'un bâtiment CUMA

➤ Pour les projets de construction :

- Plan de masse des travaux : Plan des bâtiments avant et après avec localisation du projet.
- Plan des aménagements intérieurs : Description du projet avec détail des surfaces.

➤ Pour les travaux nécessitant un permis de construire :

- Arrêté d'accord du permis de construire ou certificat de non opposition à la déclaration préalable de travaux.
- Les plans fournis dans le cadre de la demande du permis de construire.

Informations

- ↪ Taux de subvention unique de 40%.
- ↪ **Matériel neuf uniquement.**
- ↪ **Pas de renouvellement à l'identique**
- ↪ **Un devis par type de matériel précisant la marque et le modèle souhaité.**
- ↪ Pour les dossiers matériels : Dépense minimale 6 000 € HT, maximale 100 000 € HT (total montant plafond)
- ↪ Pour les dossiers bâtiments : Dépense minimale 6 000 € HT, maximale 130 000 € HT

↪ Le dépôt d'un dossier de demande de subvention n'engage pas le financeur à accorder la subvention.

En cas d'insuffisance budgétaire, une sélection des dossiers sera effectuée selon les critères* suivants :

Construction ou aménagement du 1 ^{er} bâtiment : pour les CUMA sans hangar, construction d'un bâtiment neuf ou rénovation d'un bâtiment existant acheté ou loué par la CUMA pour les fonctions de stockage et d'entretien des matériels de la CUMA.	50 points
Accompagnement DinaCuma en cours ou demande déposée.	25 points
Le dossier instruit comporte au moins un matériel de la catégorie Désherbage mécanique.	20 points
Le dossier instruit comporte au moins un matériel de la catégorie Gestion de l'herbe et système herbager.	15 points
Première demande de la CUMA sur la période 2023 – 2027.	10 points

*Ces critères sont cumulables

Le comité de sélection définit le seuil de point de sélection et confirme ou non la sélection des dossiers au vu des notes proposées. En cas d'égalité de points, les dossiers seront retenus dans l'ordre de la date du dossier reconnu complet par le service instructeur. Les documents nécessaires à la vérification de ces critères sont obligatoires pour pouvoir bénéficier des points de sélection.

**LE DEPOT DU DOSSIER EST ENTIEREMENT DEMATERIALISE
PAS DE DOSSIER PAPIER**

* **FRAIS DE DOSSIER FD** : frais de gestion des relations avec les financeurs, négociation, dépôt en ligne du dossier et suivi de la demande de paiement

Documents à joindre à la demande :

- Statuts
- K-Bis à jour
- Relevé d'identité bancaire IBAN
- Devis estimatif détaillé
- Arrêter Dina Cuma accordé ou attestation de la Fédération si prévision
- Si renouvellement : argumentaire

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

- FORMALITE ADMINISTRATIVE DE DEPOT : CORRE Adeline 02 96 79 22 77 ou 07 80 45 62 98

subvention.bzh@cuma.fr

- QUESTIONS TECHNIQUES – Animateurs machinismes :

35 - CHOISELAT	Clélie	06-70-42-30-33
35 - LEBOULC'H	Gurvan	06-03-06-60-82
22 - ROUSSEL	Jean Marc	06-72-44-52-60
29 - LAUREC	Alain	06-31-64-69-04
56 - LE MOUEL	Olivier	06-71-77-09-77



Fédération des Cuma de Bretagne

cumabretagne@cuma.fr

Tel : 02 96 79 22 77

Siège social

Maison de l'Agriculture
Avenue du Chalutier sans Pitié
CS 20550 - 22195 PLERIN Cedex
Tel : 02 96 79 22 77

Ille-et-Vilaine

Maison de l'Agriculture
ZAC Atalante Champeaux
Rue Maurice Le Lannou
CS 14226 - 35042 RENNES Cedex

Morbihan

9 Av. du Général
Borgnis Desbordes
56000 VANNES
Tel : 02.97.46.22.44

Finistère

hôtel entreprises
325 rue pierre et marie curie
29510 BRIEC-DE-L'ODET
Tel : 09 72 56 08 53